

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/04/06/2022020706/justel>

---

Dossier numéro : 2022-04-06/04

## Titre

6 AVRIL 2022. - Arrêté ministériel portant désignation du fonctionnaire qui est compétent, dans le cadre de la taxe sur l'embarquement dans un aéronef, pour la reconnaissance d'un représentant responsable établi en Belgique d'un transporteur aérien non établi en Belgique

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 19-04-2022 page : 36875

Entrée en vigueur : 01-04-2022

---

## Table des matières

Art. 1-2

---

## Texte

Article [1er](#). Le fonctionnaire dirigeant du service compétent de l'administration chargée de la perception et du recouvrement des taxes reprises au livre II du Code des droits et taxes divers, est compétent pour la reconnaissance d'un représentant responsable établi en Belgique d'un transporteur aérien non établi en Belgique visé à l'article 161, alinéas 2 et 3, du Code des droits et taxes divers.

[Art.](#) 2. Le présent arrêté produit ses effets le 1er avril 2022.